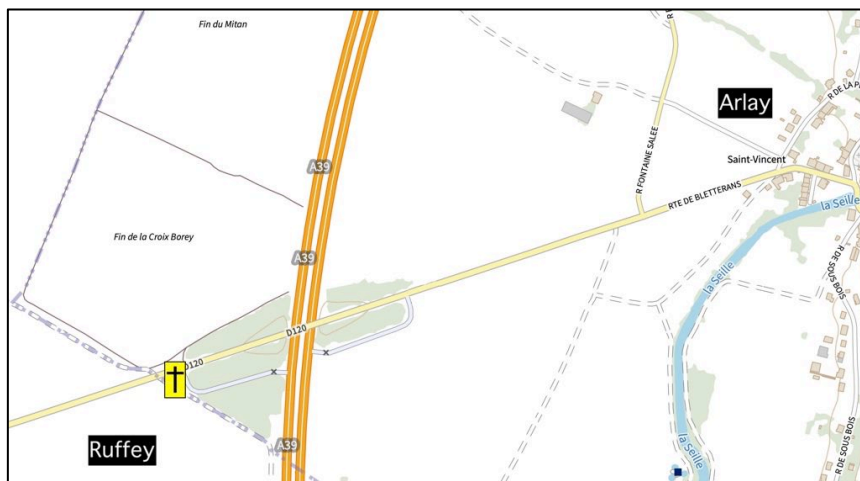


Arlay (apr. 1854)
D120 - Croix Lajeunesse

Fer FF2D - S2C(2+2)
46.757916, 5.505981

Le long de la route départementale D120, à proximité du pont franchissant l'autoroute A39, on peut trouver une croix en fer forgé qui pourrait avoir été érigée juste après 1854. Elle est sur le territoire d'Arlay, à la limite avec la commune Ruffey.

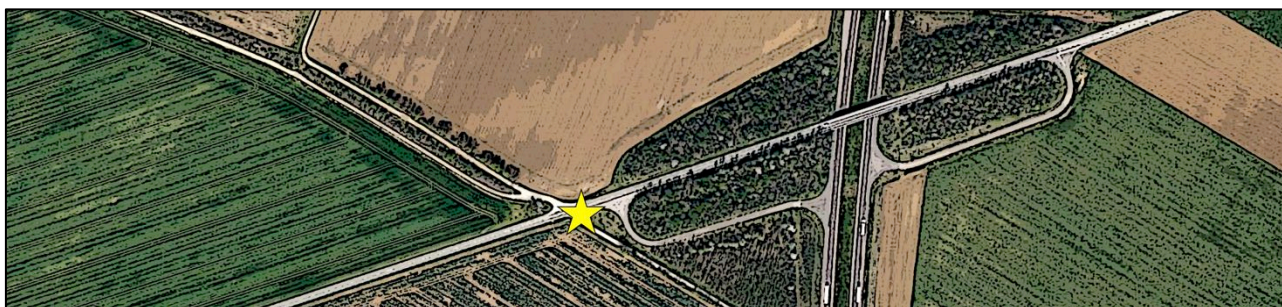


Selon l'inscription gravée sur le piédestal, la croix a été érigée d'après la volonté de Jean-Baptiste Lajeunesse, décédé le 26 août 1854. La croix en fer forgé, postérieure à ce décès (mais de combien de temps après?), s'inspire des réalisations des années du milieu du XIX^e siècle et du Second Empire.

D'après les sources généalogiques, Jean-Baptiste Lajeunesse était un propriétaire cultivateur d'Arlay : il était né le 12 février 1783 à Arlay et est décédé à 71 ans.

On relève sur les cartes IGN la mention d'une "Fin de la Croix Borey" pour un champ sur Arlay à la limite des territoires de Ruffey et de Lombard. Aucune précision ne peut être apportée sur cette croix Borey. Dans son *Dictionnaire des communes du Jura de 1853* (tome I), Rousset indique qu'il existait de nombreuses croix anciennes disséminées sur tout le territoire d'Arlay, mais rien concernant une "croix Borey". Comme Jean-Baptiste Lajeunesse n'est pas encore décédé en 1853, sa croix ne peut pas être évoquée par Rousset.

La croix marque donc les limites d'un territoire communal. La question se pose toutefois de savoir si la croix a été érigée, à l'origine, à cet emplacement actuel, ou si elle a pu être réinstallée là, notamment lors de la création de l'autoroute.



Le sage piédestal en pierre



La croix métallique est posée, scellée, sur un piédestal en calcaire d'une stricte conception.

S'élevant fièrement sur un emmarchement à 3 degrés, le piédestal est constitué d'un dé ou corps principal parallélépipédique, de section carrée (bloc monolithique, placé de chant). Une base et une corniche, toutes deux strictement moulurées, enjolivent le monument.

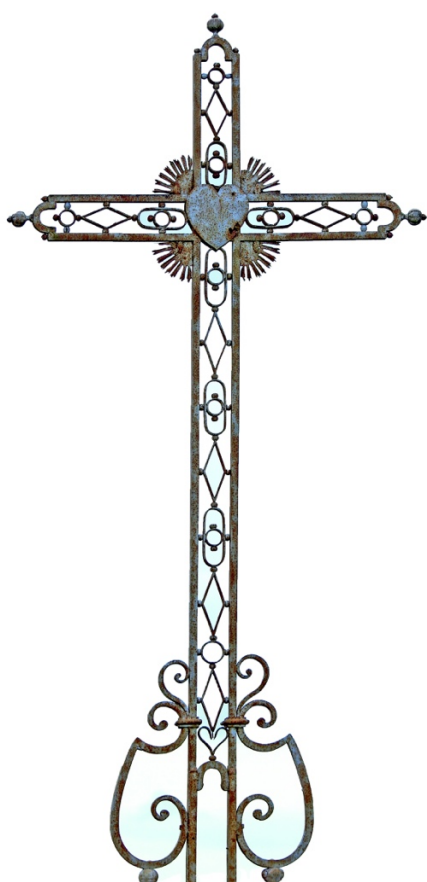


La croix n'est pas scellée directement sur la corniche moulurée. Elle l'est par l'intermédiaire d'un puissant tailloir parallélépipédique posé sur la corniche.

Quant au dé principal, il ne comporte aucun décor sculpté et mouluration. Une seule de ses faces porte une inscription gravée, celle mentionnant la volonté de Jean-Baptiste Lajeunesse que soit érigée cette croix (avec mention de la date du décès).



La structure et l'allure de la croix métallique



La structure croix métallique est relativement simple, entièrement bidimensionnelle, plane (2D). Elle est constituée de puissants fers de bordure, de section carrée, qui forment les montants latéraux entre lesquels est ajouté un riche décor de remplissage en fer forgé.

Les montants verticaux partent directement du tailloir dans lequel ils sont scellés. Au niveau du croisillon, ils rencontrent les fers structurels horizontaux : l'assemblage est réalisé, à cet endroit, à "mi-fer" avec rivetage de fixation complémentaire.

En partie basse, le pied de la croix, assez élancé, est accompagné de deux consoles latérales qui ont surtout une fonction décorative. Des fers orthogonaux en équerres sont ajoutés pour renforcer la tenue de la croix au renversement.

En partie haute de la croix, les trois branches libres du croisillon sont identiques et de même longueur. Elles comportent un décor de remplissage de même style que celui du pied de la croix.

À la croisée des branches, est ajouté un décor religieux assez classique, en tôle de fer, composé d'un cœur et de rayons de gloire.

La croix reste globalement assez sobre sans effet décoratif religieux ostentatoire.

Les consoles latérales et les pattes de renforcement

La croix est soutenue, latéralement, par deux belles consoles au dessin recherché. Elles sont réalisées en fer forgé, de section carrée, allant en s'amincissant dans les extrémités où elles se terminent par des volutes.



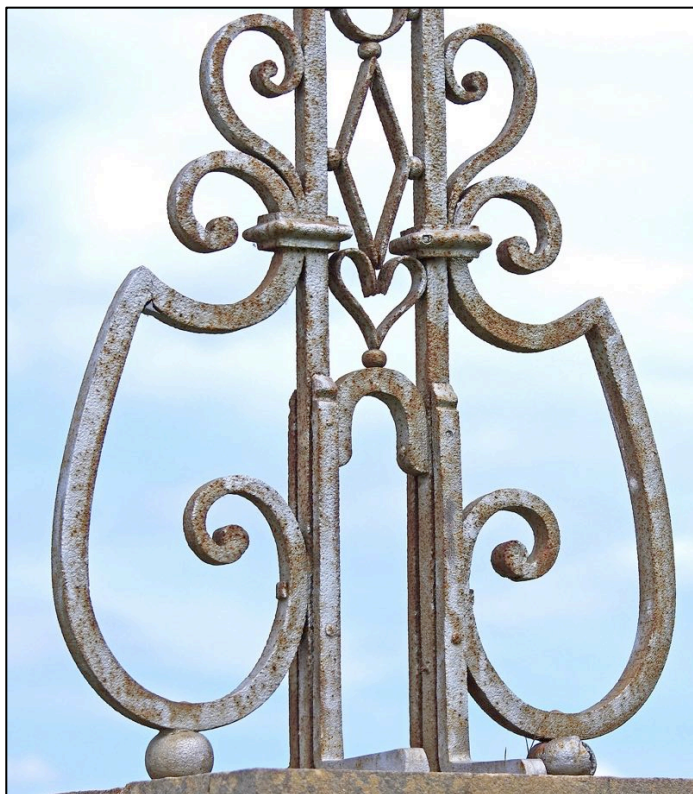
Après les rouleaux du bas des consoles, les fers subissent un changement de direction brutal, à angle droit, avant de repartir vers le haut et donner naissance à des duos de volutes à sens d'enroulement opposé.

En bas des consoles, les fers sont fixés par boulonnage aux montants verticaux du pied de la croix.



Au niveau du tailloir en pierre, les consoles sont fixées par rivetage sur de belles billes en fer étampée, elles mêmes scellées dans la pierre.

En partie haute des consoles, avant l'éclatement en duos de volutes, les fers sont fixés aux montants verticaux par de beaux colliers à baguette.



Discrètement, des fers en équerres, de section carrée, sont placés en avant et en arrière des montants verticaux du pied de la croix. Il s'agit de pattes de renforcement de l'assise de la croix pour éviter le renversement de celle-ci. Ces pattes en équerres sont vissées ou rivetées sur les montants verticaux.

À noter le puissant fer de section carrée, en forme de U renversé ou de fer à cheval, solidarissant les deux montants verticaux du pied de la croix. Ce fer-entretoise participe aussi au décor de remplissage du pied de la croix. L'ensemble constitué des montants verticaux, des pattes en équerres, du fer d'entretoise en fer à cheval et aussi des consoles latérales assure la bonne résistance mécanique globale de la croix notamment contre les risques de renversement.

L'assemblage des fers structurels

Au niveau de la croisée des branches de la croix, les montants structurels du pied et ceux de la traverse horizontale vont se rencontrer.

Ils doivent pouvoir être assemblés de façon à assurer la résistance mécanique de la croix. Cela se fait grâce à un assemblage à mi-fer (fers entaillés à moitié) avec solidarisation complémentaire par de discrets rivets.

Malgré le décor en tôle (cœur) cachant le carré de la croisée, on peut quand-même apercevoir ce mode d'assemblage sur le cliché ci-contre.

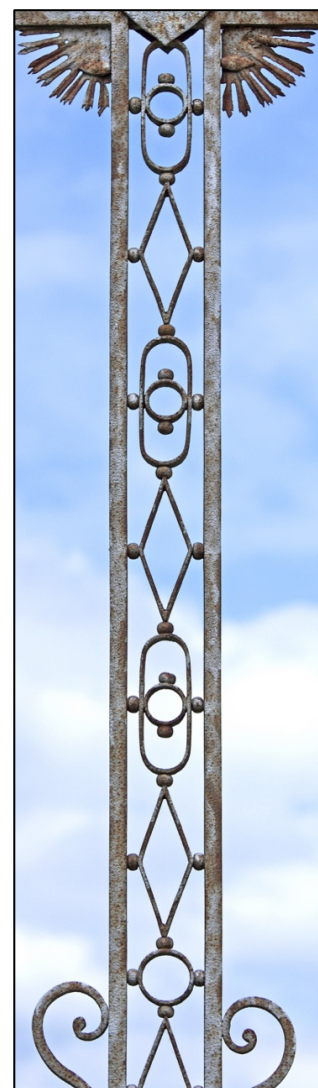


Le décor géométrique de remplissage



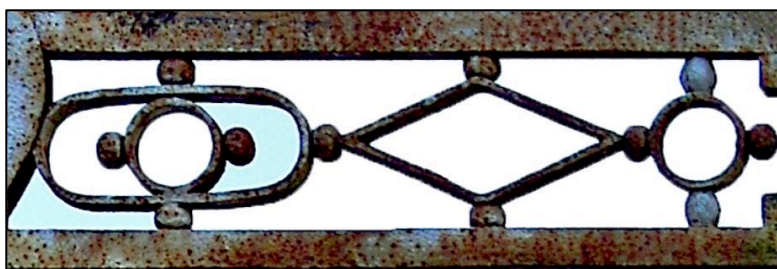
Entre ses montants verticaux, le pied de la croix reçoit un décor de remplissage de style géométrique (sans connotation religieuse).

Il s'agit d'une frise ou guirlande de motifs géométriques, alternant losanges et ovales (intégrant, eux, de petits cercles). Tous ces motifs sont réalisés en fer plat. Des billes en fer étampé permettent d'assurer la fixation sur les montants verticaux ainsi que les liaisons entre les motifs décoratifs.

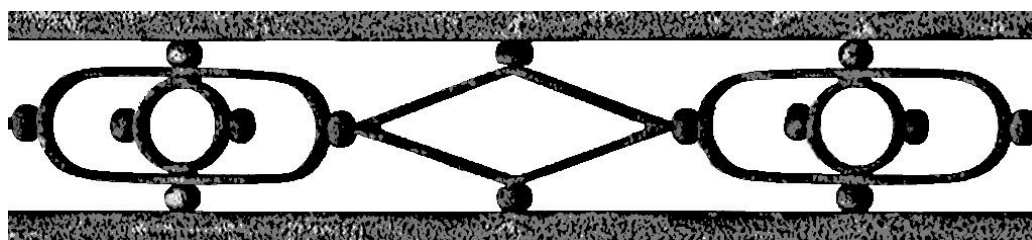


À noter dans le bas du pied, la présence d'un cœur placé juste au-dessus du U ou fer à cheval d'entretoisement.

On retrouve ce décor à losanges et ovales dans les branches du croisillon.



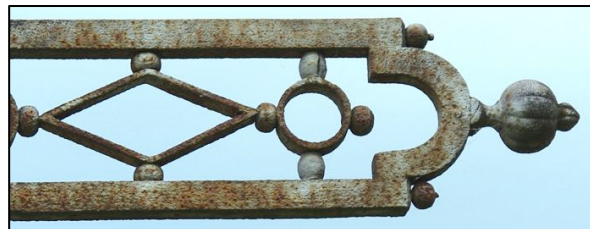
Toutefois, du côté de l'extrémité des branches a été ajouté un simple petit cercle, faisant presque symétrie par rapport au cercle inscrit dans l'ovale. La combinaison de ces trois motifs est particulièrement soignée.



Le croisillon sommital, les branches, la croisée



Les trois branches libres du croisillon sont identiques. Les fers structurels (ou montants) sont reliés par un fer en forme de U renversé ou de fer à cheval. De petites billes en fer étampé sont ajoutées aux extrémités des montants.



De gros fruits en fer étampé sont placés, en saillie, sur les fers à cheval de fermeture des branches, aux extrémités de celles-ci.



Le centre de la croisée des branches est recouvert de deux gros cœurs en tôle de fer (un sur chaque face de la croix).

Des rayons de gloire, également en tôle de fer étampée et découpée, occupent les quatre angles entre les branches de la croix. À noter l'étonnant et discret dispositif de fixation des rayons de gloire sur les montants structurels de la croix.



Il s'agit ici, au centre de la croisée, du seul décor à connotation religieuse intégré à la croix.

Conclusion

La croix "Lajeunesse" d'Arlay est typique des réalisations des années du début du Second Empire, avec sa structure bidimensionnelle et son remplissage de motifs décoratifs géométriques variés.

Elle est relativement "sobrie", sans ajout d'éléments religieux ostentatoires (reflétant peut-être en cela l'état d'esprit des commanditaires, une famille vigneronne d'Arlay).

Elle témoigne en tout cas d'un beau travail de ferronnerie artisanale réalisé localement (Sellières ou proximité).

